

QUESTION ORALE

N° 2

Auteur : M. Francis NIZET, membre élu de la circonscription électorale de Tokyo

Objet : Dématérialisation de la correction des copies du baccalauréat en Asie-Pacifique.

Dix-sept établissements de la zone Asie-Pacifique du réseau d'enseignement français à l'étranger ont inauguré cette année la dématérialisation des corrections des copies du baccalauréat. Etaient concernés : 17 établissements ; plus de 1 100 candidats ; 200 correcteurs ; 11 centres d'écrits où étaient numérisées les copies ; 2 centres de délibération, à Singapour et Hong Kong.

Quel est le bilan de cette opération ? Quelle est l'économie budgétaire réalisée par rapport à une opération de correction "classique" ?

ORIGINE DE LA REPONSE :

AEFE

Réponse

Pour la première fois dans le monde, l'AEFE a mis en œuvre, avec l'appui de l'académie de Montpellier, la dématérialisation de la correction des épreuves écrites du bac dans la zone Asie-Pacifique, particulièrement étendue : les élèves ont composé dans leur établissement et leurs copies ont été scannées et envoyées par mail sécurisé aux correcteurs. C'est un progrès considérable pour les élèves et pour leurs parents, souvent très éloignés des centres d'examen. Davantage de sécurité pour les élèves : plus de stress lié au trajet jusqu'au centre d'examen. Des économies pour les familles : plus de frais de transports ni d'hébergement. Enfin, des enseignants disponibles pour assurer les cours et préparations jusqu'à la fin juin, au lieu de devoir se déplacer plusieurs jours pour les corrections. Toutes ces avancées sont importantes pour les élèves et leurs familles. Pour cette zone, la dématérialisation a permis une organisation du bac à qualité constante mais d'un coût inférieur d'au moins 30%. Cette expérimentation réussie pourrait être étendue à d'autres zones géographiques dès l'année prochaine.